



79^{ème} Session de l'Assemblée générale
Deuxième Commission

Débat général

New York, le 7 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'assumer la présidence de cette commission. La Suisse vous assure de son plein soutien dans l'accomplissement de votre tâche.

Monsieur le Président,

Le récent Sommet de l'avenir a donné un souffle nouveau au multilatéralisme. Le pacte pour l'avenir réaffirme avec force les principes fondamentaux et l'universalité de l'Agenda 2030. Nous nous sommes engagés à mener des actions ambitieuses, inclusives et transformatrices. Nous devons tous, acteurs étatiques et non-étatiques, joindre nos efforts et collaborer davantage et de manière innovante. C'est dans cet esprit que cette deuxième commission devra se réunir ces prochaines semaines.

Le contexte mondial est préoccupant. A la triple crise planétaire s'ajoutent les inégalités qui se creusent. La pauvreté et la faim augmentent à nouveau. Un nombre record de conflits et de tensions géopolitiques accrues constituent un autre obstacle qui fragilisent la sécurité alimentaire et l'approvisionnement énergétique et sapent les efforts consentis en matière de développement. Paix et développement durable sont intrinsèquement liés.

Monsieur le Président,

Nous devons, dans le cadre de cette deuxième commission, fournir les orientations et impulsions politiques afin d'inverser la tendance et accélérer la réalisation des ODD. Chaque Etat ici présent a la responsabilité de mettre en œuvre les ODD avec des politiques nationales ciblées et efficaces. Dans le cadre de sa stratégie nationale, la Suisse a ainsi défini des mesures concrètes en faveur de politiques durables au niveau du pays.

Lors des négociations à venir, la Suisse soutiendra les principes ancrés dans l'Agenda 2030. Compte tenu de l'ampleur des défis, nous devons dialoguer de manière constructive et viser des compromis. La Suisse promouvra en particulier un langage ambitieux dans les domaines de l'environnement, du climat et de la biodiversité. La transformation vers des systèmes alimentaires plus durables, sains et équitables, au même titre que la science, des données de qualité, opportunes, fiables, ventilées et comparables pour mesurer le progrès de l'Agenda 2030, la coopération digitale dans le contexte du pacte mondial récemment adopté, ainsi que les partenariats, feront partie de nos priorités.

L'Agenda 2030 nécessite une architecture financière internationale efficiente et transparente. La Suisse s'intéressera ainsi particulièrement aux questions de financement. La fiscalité internationale, la lutte contre la corruption, le renforcement de la coopération en matière de recouvrement de biens illicites, seront des priorités. Près de dix ans après la 3e conférence sur le financement du développement, nous nous retrouverons l'année prochaine à Séville. Cela sera un moment clé pour assurer le financement des ODD.

Enfin, la Suisse est honorée de pouvoir à nouveau faciliter la résolution de l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles du système des Nations unies (QCPR) qui est centrale pour assurer la cohérence et l'efficience du système. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de travailler avec toutes les délégations afin de parvenir à un résultat ambitieux et consensuel.

Merci de votre attention.